

Fonds de recherche du Québec

Nature et Technologies Santé Société et Culture



La relève au sein des regroupements de recherche financés par les Fonds de recherche du Québec

Comment développer et valoriser son
potentiel?

Rapport synthèse du comité
intersectoriel étudiant

Novembre 2021

Composition du comité à la date de publication du rapport synthèse :

Julie Bernard
Laureline Berthot
Yan Bertrand
Alexandra Cassivi
Dorothée Charest Belzile
Francis Houde
Mathilde Jutras
Anastasia Konina
Lawrence Labrecque
Josée Maurais
Annie Montpetit
Anne Xuan-Lan Nguyen
Laetitia Rascle Beaumel
Simone Têtu
Samuel Turcotte

Pour joindre le comité : cie@frq.gouv.qc.ca

Pour consulter le [rapport complet](#)

1. Le comité intersectoriel étudiant

Le [comité intersectoriel étudiant \(CIE\)](#) est un comité statutaire commun aux conseils d'administration des [Fonds de recherche du Québec \(FRQ\)](#) – Nature et technologies, Santé et Société et culture. Son mandat est de conseiller le scientifique en chef du Québec et les conseils d'administration des FRQ en identifiant des stratégies pour favoriser l'accessibilité du financement de la recherche, optimiser le potentiel de la relève ainsi que valoriser son rayonnement et ses impacts dans la société.

2. Contexte

Les regroupements de recherche (RR)¹ subventionnés par les FRQ sont des rassemblements de chercheurs et chercheuses, d'équipes de recherche et de membres de la relève étudiante et postdoctorale provenant d'horizons disciplinaires, d'unités académiques et d'établissements différents². Ces RR sont des lieux importants d'échanges et d'initiation et formation à la recherche. Ils ont pour objectifs de favoriser la recherche collaborative, de soutenir les nouveaux chercheurs et chercheuses, ainsi que d'encourager toutes formes de collaborations nationales et internationales, généralement sur une thématique commune. Les RR favorisent l'excellence en recherche en misant sur la diffusion, le transfert, la valorisation des résultats de la recherche et la création de pôles d'expertise.

Les RR représentent un poste budgétaire important de chacun des trois Fonds : environ le tiers du budget total annuel des FRQ est investi auprès des RR pour leur donner les moyens de contribuer efficacement au dynamisme, à l'excellence et au rayonnement de la recherche au Québec. Ce financement représente près de 366 millions de dollars sur cinq ans (2017-2022), dont 61,7 millions en provenance de la SQRI. En plus de structurer les activités de recherche et de favoriser le réseautage des chercheurs et chercheuses, les RR jouent un rôle important dans l'accueil, la formation et le soutien de la relève collégiale, universitaire et postdoctorale.

3. Présentation de la démarche

Le CIE s'intéresse à quatre dimensions significatives pour la relève, afin de proposer des pistes d'action visant à valoriser et développer le potentiel de la relève au sein des RR.

Encadré 1 : Les quatre dimensions étudiées relativement à la relève au sein des RR

Statut :	Modalité d'affiliation de la relève
Soutien :	Ce que les RR peuvent faire pour la relève (structure, forme et accessibilité)
Implication :	Ce que la relève peut faire pour les RR (participation, appui et rôle)
Gouvernance :	Place de la relève dans la gouvernance des RR

¹ Considérant la diversité des appellations dominant les entités visant à regrouper, réseauter et partager des services et infrastructures entre chercheuses et chercheurs (cf. tableau 1), le présent rapport fera usage du terme Regroupements de recherche.

² Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation [SQRI] 2017-2022, p.47

Afin de sonder ces dimensions d'intérêts, les directions et la relève des RR ont été consultées à l'aide de deux sondages distincts, ci-après « sondage direction » et « sondage relève ». Les pistes d'action ont été élaborées à la suite de l'analyse de l'ensemble des résultats inclus dans ce dossier, soit : 1) l'analyse des programmes de subvention des RR financés par les FRQ (Tableau 1), 2) l'analyse des programmes fédéraux³ analogues aux RR provinciaux, 3) les données qualitatives des entrevues avec des responsables de programmes et des regroupements fédéraux et 4) les résultats des « sondage direction » et « sondage relève ».

Tableau 1 : Liste des programmes de subventions des RR par Fonds et nombre de regroupements financés par programme

Fonds	Programme	Nombre
FRQNT	1. Regroupements stratégiques (RS)	36
FRQS	2. Centres de recherche (CR)	22
FRQS	3. Réseaux thématiques (RT)	20
FRQSC	4. Soutien aux infrastructures de recherche des Instituts et des Centres affiliés universitaires du secteur social (IUCAU)	10
FRQSC	5. Regroupements stratégiques : Formes Centres (RS-C)	25
FRQSC	5. Regroupements stratégiques : Formes Réseaux (RS-R)	4

4. Principaux résultats⁴

4.1 Portrait des personnes répondantes

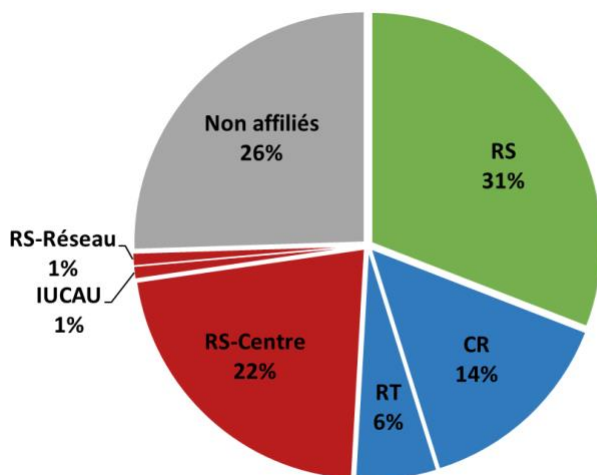
Au total, 69 directeurs et directrices de RR et 995 personnes provenant de la relève étudiante et postdoctorale en recherche ont répondu aux deux sondages lancés en juillet 2020. Le nombre de personnes répondantes provenant de la direction se traduit par un taux de participation de 40 % à 68 % (moyenne de 59 %) pour les différents programmes des RR.

L'ensemble des RR ayant répondu au sondage présente une composition de membres assez similaire, soit en moyenne 72 membres réguliers, 32 membres collaborateurs et deux membres honoraires par RR, sauf pour les RT qui sont composés d'en moyenne 227 membres réguliers et 134 membres collaborateurs. En ce qui a trait à leur relève étudiante et postdoctorale, les RR comptent en moyenne 296 membres. Il est important de noter que 11 % des RR n'avaient pas d'information sur le nombre de membres issus de la relève affilié à leur regroupement.

³ https://www.nce-rce.gc.ca/Programs-Programmes/NCE-RCE/Index_fra.asp et https://www.cfref-apogee.gc.ca/about-au_sujet/index-fra.aspx

⁴ Afin d'alléger la présentation des résultats des sondages, seules les données pour l'ensemble des programmes seront présentées lorsque les résultats sont similaires entre ceux-ci.

Figure 1. Répartition des personnes répondantes issues de la relève selon les programmes des RR (n = 995)



4.2 Connaissance des RR par la relève

Une composante intéressante du sondage est la méconnaissance des RR financés par les FRQ par une proportion importante de la relève étudiante et postdoctorale. Parmi la relève affiliée aux RR (n = 741), 41 % des répondantes et répondants ont indiqué avoir repéré au moins un nouveau RR auquel ils ne sont pas affiliés rejoignant leurs intérêts de recherche. Pour ce qui est de la relève non affiliée (n = 254), 68 % des répondantes et répondants ont mentionné ignorer l'existence des RR comme raison principale expliquant leur non-affiliation à un RR. Parmi ces 68 %, la moitié a identifié un ou plusieurs RR rejoignant leurs domaines de recherche. Chez les membres de la relève ayant identifié un RR rejoignant leurs domaines de recherche (n = 132), 92 % aimeraient rejoindre ces RR s'ils répondent aux conditions d'affiliation.

4.3 Statut

L'admissibilité de la relève au sein des RR diffère largement en fonction du niveau d'étude. Seuls 19 % des RR acceptent des membres de la relève du collégial, 57 % au baccalauréat, 96 % à la maîtrise, 99 % au doctorat et 100 % acceptent des postdoctorantes et postdoctorants. Ainsi, une grande part de la relève au collégial et au baccalauréat se voit refuser leur demande d'affiliation à un RR même s'ils effectuent de la recherche sur la thématique du RR.

Afin d'être en mesure de s'affilier à un RR, la relève doit être supervisée par un membre affilié, peu importe son statut, dans 91 % des RR. Le statut de la personne supervisant la recherche peut également influencer l'admissibilité de la relève. Les statuts acceptés pour appuyer une demande d'affiliation de la relève sont : membre régulier (95 % des RR), membre collaborateur/associé (41 % des RR) et membre honoraire (16 % des RR).

4.5 Soutien

4.5.1 Formations

La grande majorité des RR (88 %) offre des formations à leur relève en recherche. En moyenne, 12 formations (RS = 13, CR = 20, RT = 5, IUCAU = 9, RS-C = 10, RS-R = 3) sont offertes par année dans l'ensemble des RR. Lors de la planification de ces formations, 84 % des RR cherchent à développer des compétences transversales et mobilisables en tout temps (ex. réseautage, communication), 80 % des compétences générales (ex. éthique de la recherche, rédaction scientifique), 74 % des compétences théoriques liées

aux axes de recherche du RR, 43 % des compétences théoriques de gestion (demande de financement, budget, partenariats) et 36 % d'autres types de compétences. Les formations qui sont les mieux adaptées aux besoins de la relève abordent les aspects théoriques liés aux axes de recherche du RR, les aspects généraux (p. ex. éthique de la recherche, rédaction scientifique) et les compétences transversales et mobilisables en tout temps. De plus, 66 % de la relève mentionne que les formations auxquelles elle participe sont dispensées par leur RR, ce qui souligne leur importance dans le cheminement académique de la relève.

4.5.2 Activités de réseautage

La majorité des RR offre des activités de réseautage pour la relève affiliée (93 % des RR). Le nombre d'activités de réseautage organisées par année diffère beaucoup entre les programmes (RS = 5, CR = 12, RT = 3, IUCAU = 4, RS-C = 8, RS-R = 2). En général, ces activités de réseautage visent à offrir l'opportunité aux membres de la relève d'échanger entre eux et avec les autres chercheurs et chercheuses du RR, à valoriser le sentiment d'appartenance de la relève en recherche envers le RR, à développer une cohésion et une complicité parmi la relève du RR et à élargir les horizons de collaborations en lien avec la programmation du RR. Les formats d'activités de réseautage les plus adaptés selon la relève sont celles organisées en marge du congrès annuel du RR (28 %) et le mentorat (22 %). De manière générale, la relève indique que 1 à 4 activités de réseautage par année sont idéales pour répondre à leurs besoins.

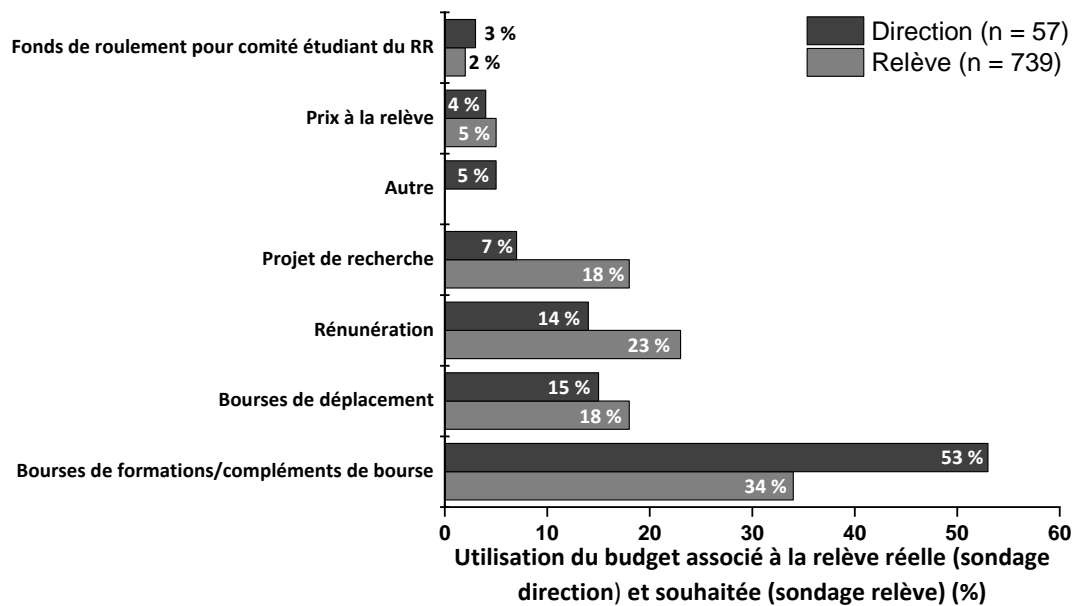
4.5.3 Services

Pour l'ensemble des RR, seulement 52 % offrent des services à la relève (RS = 39 %, CR = 71 %, RT = 11 %, IUCAU = 75 %, RS-C = 71 %, RS-R = 50 %). Les services les plus utilisés par la relève, selon le sondage direction, sont : 1) statistiques, 2) communication et services spécialisés (ex. ingénieurs ou ingénieures, infirmiers ou infirmières, etc.), 3) impression, 4) éthique et 5) bien-être et santé mentale. Parmi les services disponibles dans les RR, ceux de statistiques (45 %) et de communication (16 %) sont les plus appréciés par la relève. Lorsque questionnée sur l'accessibilité d'une offre de service dans leur RR, 33 % des personnes répondantes de la relève ont indiqué avoir accès à différents services fournis par le RR (p. ex. statistiques, impressions, graphismes, personnel spécialisé), 52 % mentionnent ne pas savoir si des services sont disponibles et 15 % ne pas avoir accès à ceux-ci.

4.5.4 Soutien financier

Selon notre sondage direction, tous les RR offrent du soutien financier à leur relève affiliée, à une exception près. La proportion du financement total des RR (argent en provenance des FRQ et autres entrées d'argent) destinée à la relève est de 23,3 % en moyenne dans l'ensemble des programmes (RS = 20,3 %, CR = 27,5 %, RT = 16,6 %, IUCAU = 25,5 %, RS-C = 24,9 %, RS-R = 25,0 %). Du côté de la relève, le soutien financier est de loin la forme de soutien la plus connue puisque 79 % affirment que leur RR offre ce type de soutien. Une comparaison entre l'utilisation actuelle du budget associé à la relève selon le sondage direction et l'utilisation jugée optimale du budget selon la relève est présentée à la Figure 2. De plus, il est important de souligner le manque de connaissances de la relève quant à l'impact du statut d'affiliation au RR sur l'accessibilité du soutien financier puisque 53 % de la relève n'est pas informée sur le lien entre les deux.

Figure 2. Utilisation actuelle du budget associé à la relève selon le sondage direction comparée à l'utilisation optimale du même budget selon le sondage relève



4.6 Implication

Selon le sondage direction, 87 % des RR considèrent que leur relève est activement impliquée dans l'écosystème du regroupement. La direction (n = 60) et la relève considérant être activement impliquée au sein d'un RR (n = 202) ont toutes deux indiqué l'organisation du colloque annuel ou la journée scientifique du RR ainsi que l'organisation de formations et d'activités de mobilisation des connaissances comme étant des opportunités d'implication optimales pour la relève. Quant à la relève qui n'est pas impliquée au sein de son RR, le manque de temps (66 %) est le principal enjeu limitant son implication. Fait intéressant : 83 % des RR souhaitent une implication plus importante de leur relève et 93 % indiquent que les activités et événements organisés par la relève font partie de leur planification stratégique. Cependant, seulement 64 % des RR ont impliqué la relève lors de l'élaboration des sections de leur planification stratégique concernant les activités organisées par la relève.

4.7 Gouvernance

Au total, 80 % des RR indiquent que la relève est activement engagée dans la gouvernance de leur RR. Toutefois, il est possible d'observer un manque de connaissances de la relève envers les opportunités d'implication, puisque 58 % affirment ne pas savoir si la relève peut être impliquée dans la gouvernance de leur RR. Les sièges de la relève sont officialisés de façon statutaire dans la charte de 82 % des RR qui impliquent la relève dans leur gouvernance. De plus, 76 % des membres de la relève possèdent également un droit de vote, au même titre qu'un autre membre du comité. La relève considère majoritairement que les membres de la relève siégeant dans les instances de gouvernance devraient avoir le droit de vote.

5. Pistes d'action⁵

★ : haute priorité | ☆ : priorité modérée

Pistes d'action destinées aux <u>Fonds de recherche du Québec (FRQ)</u>	
1. Bonifier les moyens de communication entre la relève et les regroupements de recherche (RR).	
1.1.	Établir des lignes directrices pour la mise en place d'un « guide relève » au sein de chacun des RR. ★
1.2.	Mener une campagne de sensibilisation à intervalle régulier afin d'éveiller l'intérêt et informer la relève des opportunités offertes par les RR. ☆
1.3.	Financer un « Forum de la relève des regroupements de recherche (F3R) » organisé par le CIE. ☆
2. Permettre aux RR d'élargir leurs critères d'affiliation relativement à la relève qui effectue de la recherche en lien avec leur thématique.	
2.1.	Permettre aux RR d'autoriser l'affiliation de la relève étudiante et postdoctorale si elle est supervisée par un <u>membre régulier, associé ou collaborateur</u> . ★
2.2.	Permettre aux RR d'autoriser l'affiliation de l'ensemble de la relève étudiante et postdoctorale, incluant la relève du collégial. ★
3. Encourager l'implication de la relève dans les activités et structures de gouvernance des RR.	
3.1.	Valoriser l'implication et la participation à la gouvernance au sein des critères d'évaluation des demandes de bourses de formation des FRQ ⁶ . ★
3.2.	Encourager la participation de la relève à la gouvernance du RR. ★
3.3.	Créer un prix pour souligner les implications et les expériences en gouvernance de la relève. ☆
4. Bonifier les programmes de subvention des RR afin de mieux intégrer la relève dans l'écosystème des RR.	
4.1.	Réévaluer les critères ou les sous-critères d'évaluation relatifs à la relève au sein de l'ensemble des programmes de subvention des RR des FRQ, afin de la valoriser à son plein potentiel. ★
4.2.	Autoriser et spécifier que le financement d'un comité étudiant affilié à un RR est une dépense admissible. ☆

⁵ L'explication détaillée des pistes d'action est disponible dans la version complète du rapport.

⁶ Cette recommandation vise l'implication et la participation à la gouvernance de manière générale, et non seulement celles effectuées dans les RR, au sein des bourses de formation à la maîtrise, au doctorat et au postdoctorat.

Pistes d'action destinées aux regroupements de recherche

1. Augmenter l'implication de la relève dans la structure des RR.

- 1.1. Encourager et soutenir les initiatives qui émergent directement de la relève et offrir des opportunités d'implication au sein du RR. ★
- 1.2. Impliquer la relève dans la gouvernance du RR. ★
- 1.3. Consulter la relève de manière systématique lorsque des enjeux qui lui sont propres sont discutés. ★

2. Bonifier les moyens de communication entre la relève et les RR.

- 2.1. Créer, partager et tenir à jour un « guide relève » en collaboration avec les membres de la relève. ★
- 2.2. Se doter de moyens efficaces pour générer des données à jour sur la relève affiliée. ☆

3. Élargir les critères d'affiliation et l'accessibilité au soutien offert à la relève qui effectue de la recherche en lien avec la thématique du RR.

- 3.1. Autoriser l'affiliation de la relève étudiante et postdoctorale qui est supervisée par un membre régulier, associé ou collaborateur. ★
- 3.2. Autoriser l'affiliation de l'ensemble de la relève étudiante et postdoctorale, incluant la relève du collégial. ★
- 3.3. Réévaluer et mettre à jour périodiquement les critères d'admission au soutien financier destiné à la relève et fournir systématiquement les critères d'évaluation des concours. ☆

Piste d'action destinée à la relève étudiante et postdoctorale

- 1. Se doter d'une mémoire organisationnelle et s'impliquer activement au sein du RR.**

6. Conclusion

Ce rapport brosse un portrait de la situation de la relève au sein des RR en fonction de quatre dimensions, à savoir le statut, le soutien, l'implication et la gouvernance. La relève est présente au sein des comités de gouvernance, et ce, de façon statutaire avec droit de vote dans la majorité des RR. Nous croyons sincèrement que la mise en œuvre des pistes d'action proposées dans ce dossier, tant au niveau des FRQ, des RR, que de la relève, contribuerait à développer et valoriser le potentiel de la relève au sein des RR financés par les FRQ.

Scientifique en chef du Québec

scientifique-en-chef.gouv.qc.ca

Fonds de recherche du Québec

frq.gouv.qc.ca